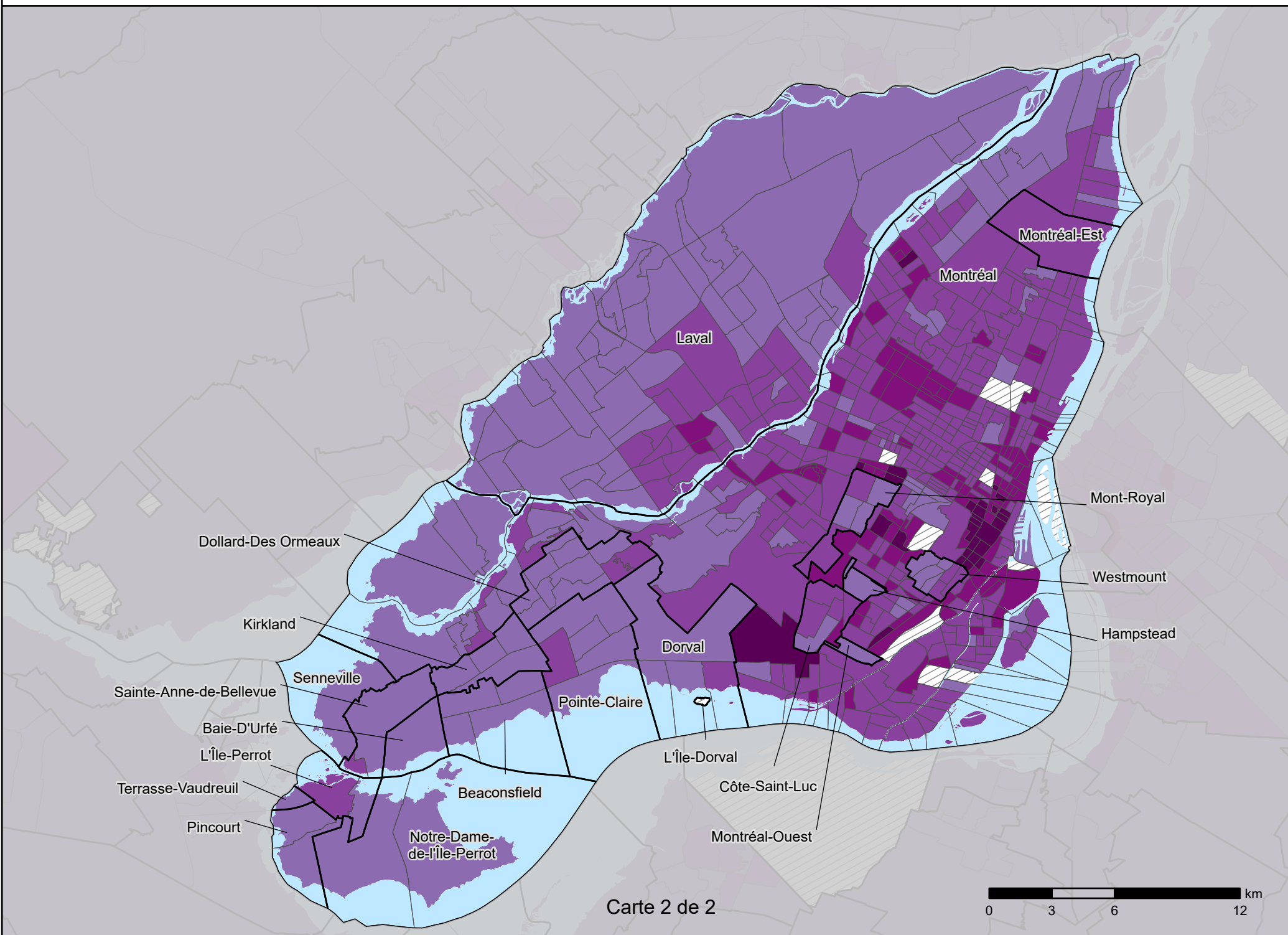


# RMR de Montréal

Pourcentage de la population sous la mesure de faible revenu après impôt<sup>1</sup> en 2020, selon les secteurs de recensement (SR) de 2021

Taux de RMR	Nombre de SR
≥ 30,0 %	29
20,0 % à < 30,0 %	119
10,0 % à < 20,0 %	417
< 10,0 %	421
Non disponible	18
Subdivisions de recensement	

1. Pour un ménage composé d'une seule personne, la mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl) est de 26 503 \$. Pour les ménages plus grands, ce montant est majoré en le multipliant par la racine carrée de la taille du ménage.



Carte 2 de 2

